



## PROJET ENTREPRENDRE

L'entrepreneuriat Etudiant à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar

### C'est quoi le projet ENTREPRENDRE à l'UCAD ?

- Le projet ENTREPRENDRE à l'UCAD est une initiative qui vise à renforcer les capacités institutionnelles de l'UCAD pour améliorer l'employabilité des étudiants à travers l'entrepreneuriat
- Il s'agit d'un partenariat entre l'UCAD et l'AUF qui a pour objectif de favoriser l'esprit entrepreneurial en mettant en place :
  - un **Statut Etudiant Entrepreneur (SEE)** qui permet d'intégrer un projet de création d'entreprise au parcours universitaire de l'étudiant
  - un **Pôle Etudiant Entrepreneur (PEE)**, un espace de co-working pour répondre aux besoins des étudiants souhaitant acquérir ou ayant acquis le SEE

### C'est quoi le Statut Etudiant-Entrepreneur ?

- Le SEE est un statut spécial accordé aux étudiants qui disposent d'une idée de projet ou qui comptent créer une entreprise durant leur parcours académique.
- Le SEE vise à augmenter le niveau d'employabilité par l'auto-emploi ou la création d'entreprise par :
  - le développement de l'esprit d'initiative, de la créativité, ou de l'innovation
  - le renforcement des compétences en entrepreneuriat

### Quels sont les avantages du Statut Etudiant Entrepreneur ?

- Accès à la formation à l'entrepreneuriat et à la gestion sous forme d'ateliers, de séminaires, de mentorat, de MOOC ;
- Accès à l'accompagnement par un enseignant-chercheur de l'UCAD et par un référent externe ;
- Accès à un espace de co-working pour favoriser la mise en réseau des étudiants-entrepreneurs dans leur diversité et l'accès à des services d'expertises ;
- Comptabilisation du projet entrepreneurial dans les crédits de la formation ;
- Accès à tout autre service de l'UCAD et de ses partenaires pour l'encouragement et l'accompagnement des projets entrepreneuriaux ;
- Mention du SEE sur la carte d'étudiant ;
- Mention dans le supplément au diplôme du parcours de l'étudiant-entrepreneur.

### Qui est éligible au Statut Etudiant Entrepreneur ?

- Est éligible au SEE tout étudiant de l'UCAD :
  - de niveau Diplôme Universitaire (Bac+2), Licence et Master



- détenteur d'une idée de projet ou d'un projet de création d'entreprise

### **Critères de sélection**

- Motivation à entreprendre (définir les indicateurs qui permettent de vérifier la motivation)
  - Pertinence du projet (définir les indicateurs qui permettent de vérifier la pertinence)
  - Capacité du candidat à être dans une posture apprenante et à se projeter, dans le respect de la charte de l'étudiant-entrepreneur.
- Le statut de l'étudiant-entrepreneur est délivré par le Recteur

### **C'est quoi le Pôle Etudiant Entrepreneur ?**

- Le PEE est un espace de co-working aménagé et équipé pour répondre aux besoins des étudiants et apprenants souhaitant acquérir ou ayant acquis le SEE.
- Il permet :
  - l'accompagnement et l'orientation des étudiants-entrepreneurs par des encadrants (référents) académiques et des mentors professionnels
  - l'organisation d'ateliers de formations liés à l'entrepreneuriat des étudiants-entrepreneurs, des encadrants académiques et des professionnels
  - la mise en réseau des étudiants-entrepreneurs avec les structures d'accompagnement (technique et financier) et les acteurs de l'écosystème entrepreneurial
- Le PEE est composé d'enseignants-chercheurs et de professionnels et est piloté par un Coordonnateur et son Adjoint
- Le PEE de l'UCAD est conduit en étroite collaboration avec le Centre d'Employabilité Francophones (CEF) de l'AUF à Dakar.

### **Plan d'action du projet ENTREPRENDRE**

- Activité 1 : Missions d'imprégnation en Tunisie et au Maroc
- Activité 2 : Lancement du projet Entreprendre
- Activité 3 : Communication, Sensibilisation et Dissémination du programme
- Activité 4 : Appels à candidatures au Statut Etudiant-Entrepreneur à l'UCAD
- Activité 5 : Ateliers de formation des référents académiques et professionnels
- Activité 6 : Sélection des projets Etudiants
- Activité 7 : Ateliers de formation des lauréats
- Activité 8 : Séminaires et fora sur des partages d'expériences réussies

### **Partenariat**

- Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) et Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD)